

SEANCE DU 10 JUIN 2014

L'an deux mille quatorze, le mardi 10 juin à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 2 juin s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François DUMARS, Maire.

Présents : Mrs Jean-Claude BAGUET, Robert MABILLOTTE, Philippe PICQUE, Loïc TAPISSIER, Patrick DELANDE. Mmes Sophie FOUCAULT, Annick DUPONT, Isabelle POSTEL, Pascaline HAMONIER, Sophie CHAUMEIL, Charlotte LEON, Isabelle DESHAYES.

Excusés : Mr Jean-François GOMEZ (pouvoir à Jean-Claude BAGUET), Mr Frédéric LANGLOIS.

Mme Sophie FOUCAULT est nommée secrétaire de séance.

Mr le Maire demande que soit rajouté un point à l'ordre du jour :
- tickets piscine pour la période estivale 2014

CESSION DE TERRAIN ROUTE DE MORVILLERS / RUE DES PRAIRIES PAR LA SA HLM DE L'OISE

Mr le Maire explique que la précédente délibération prise pour la cession de terrain doit être annulée. Une nouvelle délibération concernant ce dossier doit être prise en remplacement.

La SA d'HLM est propriétaire d'une parcelle cadastrée section AB n° 29 sur laquelle se trouve une construction divisée en appartements à usage locatif et espaces verts, une partie de la voirie de la rue des Prairies et un trottoir réalisés par la commune de SONGEONS.

La partie de la parcelle AB 29 appartenant à la SA d'HLM de l'Oise pour 5 a 51 ca correspond à la voirie de la rue des Prairies, à la pelouse située devant la construction et au trottoir situé devant la construction route de Morvillers et rue des Prairies ; 2 a 36 ca de cette même parcelle AB 29 est constitué par de l'espace vert.

La partie voirie de la rue des Prairies, les trottoirs avec l'emplacement d'un transformateur électrique appartenant à ERDF ont été réalisés et sont entretenus par la commune de SONGEONS, autorisée à cet effet par la SA d'HLM de l'Oise.

Afin de régulariser la situation juridique de ces parcelles entre la commune de SONGEONS et la SA d'HLM de l'Oise, il a été convenu que la SA d'HLM de l'Oise cède à la commune de SONGEONS la voirie, les trottoirs, pelouse et espaces verts d'une contenance de 551 m² et 236 m² soit au total 787 m², partie de la parcelle AB 29 moyennant le prix de 1 euro symbolique.

En outre, la commune de SONGEONS accepte à titre de servitude perpétuelle la constitution d'une servitude de surplomb de la toiture de la construction appartenant à la SA d'HLM sur le trottoir cédé à la commune de SONGEONS.

Les frais d'actes de mutation seront pris en charge par la Commune de SONGEONS. Les frais de documents cadastraux sont pris en charge par la commune de SONGEONS.

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous les documents afférents à ce dossier.

CONVENTION ET AVENANTS CONCERNANT LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE ET LA MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE DE L'OISE (MDO)

CONVENTION AVEC LA MDO : Une bibliothèque communale est un équipement culturel qui remplit une mission de service public chargé de contribuer aux loisirs, à l'information, à la recherche documentaire, à l'éducation permanente et à l'activité culturelle de tous.

La bibliothèque communale est organisée et financée par la Commune de Songeons. Le département de l'Oise, par l'intermédiaire de la Médiathèque Départementale de l'Oise (M.D.O.) peut apporter aux communes qui le demandent son soutien à l'exercice de leurs compétences.

Madame Sophie FOUCAULT, Adjointe, donne connaissance de la convention de partenariat relative à la création et au fonctionnement d'une bibliothèque du réseau de la médiathèque départementale de l'Oise et la Commune de Songeons.

Après commentaires de cette convention et de ses annexes par Madame Sophie FOUCAULT, et après que toutes explications aient été données au Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité approuvent les termes de cette convention et donnent tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la signer.

AVENANTS :

Madame Sophie FOUCAULT, Adjointe, donne connaissance des avenants dits « documents image » (DVD) et « documents sonores » de la médiathèque départementale de l'Oise et la Commune de Songeons.

Après commentaires de ces avenants par Madame Sophie FOUCAULT, et après que toutes explications aient été données au Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité approuvent les termes de ces avenants et donnent tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour les signer.

REGLEMENT INTERIEUR :

Un bon fonctionnement de la bibliothèque communale suppose que des règles claires de son organisation soient établies et portées à la connaissance du public. Un règlement intérieur a donc été rédigé en ce sens.

Il encadre les conditions d'accès à la bibliothèque, de consultation, d'inscription et de prêt des documents, de participation aux manifestations proposées par les bibliothèques.

Il sera présenté lors de chaque inscription et à tout usager qui en fait la demande.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les termes du règlement intérieur de la bibliothèque municipale.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur François DUMARS, Maire de SONGEONS à signer le dit règlement.

REHABILITATION DU MONUMENT AUX MORTS : DEMANDE DE SUBVENTION

La commune de SONGEONS dans le cadre de l'amélioration du centre de son village et à proximité de nombreux commerces envisage des travaux de réhabilitation du monument aux morts.

Les travaux de réhabilitation du monument aux morts consisteront en : nettoyage du monument, peinture du soldat et dorure des lettres.

Mr le Maire informe que deux entreprises ont été contactées pour fournir un devis. Nous sommes en attente des réponses.

Mr le Maire fait savoir qu'une subvention peut être demandée pour ce type de dossier soit au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) avec un taux de subvention de 50 % avec un montant maximum de travaux de 10.000 euros, soit au Ministère de la Défense avec un taux de subvention de 25 % et un montant maximum de subvention de 1.600 euros. Un dossier sera déposé auprès des services de la Préfecture pour une demande de subvention au titre de la DETR.

Pour le réaménagement de la place, il sera pris rendez-vous auprès du CAUE.

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2015 : CHOIX D'UN COORDONATEUR COMMUNAL

Mr le Maire informe que le prochain recensement de la population de SONGEONS qui va se dérouler du 15 janvier 2015 au 14 février 2015 et l'INSEE demande qu'un coordonnateur communal soit désigné.

Le Conseil Municipal nomme Madame Martine DHENAIN et Madame Pascale MONDON, coordinatrices communales pour l'enquête de recensement de la population de 2015.

Les agents recenseurs ont été contactés et prochainement nous aurons leur réponse.

DEMANDE D'AIDE DE FINANCEMENT POUR ETUDES SUPERIEURES

Monsieur le Maire fait part de la demande d'aide au financement par Monsieur Etienne SINET domicilié 2, Rue Réquignard à SONGEONS pour ses études universitaires au Mexique.

Monsieur Etienne SINET est actuellement à l'école supérieure de Commerce de Bordeaux. Il va être amené à suivre des cours à l'Université ITAM (Instituto Tecnológico Autonomo de Mexico) au Mexique de juillet 2014 à décembre 2014. Cette période de six mois à l'étranger est nécessaire à la validation et à l'obtention de son diplôme de Master. Monsieur Etienne SINET présente un budget prévisionnel duquel il ressort qu'il lui reste une somme de 500€ à financer.

Après discussion, le Conseil Municipal, à titre exceptionnel et uniquement pour tenir compte de l'activité bénévole de Monsieur Etienne SINET dans le cadre du Ciné Rural à Songeons, décide de lui accorder une aide de 90€ (15€ *6 mois).

Le Conseil Municipal demande à Monsieur Etienne SINET de présenter à l'issue de son voyage d'étude :

- au Conseil Municipal un compte rendu de son voyage
- à l'école de Songeons, une animation résumant son voyage.

Le Conseil Municipal décide, par 9 voix pour et 5 contre de verser la subvention à Monsieur Etienne SINET

Le Conseil Municipal accepte la modification suivante du budget primitif 2014 :

Article 6574 : Subvention de fonctionnement « Divers » : - 90 €

Article 6574 : Subvention de fonctionnement « Mr SINET / Voyage d'étude Master MEXIQUE » : + 90€

Mme DESHAYES propose de créer une commission pour poser le cadre de ce type de demande. Le conseil refuse la proposition de création d'une nouvelle commission.

COLIS DE NOËL 2014

La tradition actuelle est d'offrir un colis aux personnes âgées de plus de 65 ans. Le conseil valide le principe d'un colis personne seule d'une valeur de 20 € et le colis « couple » d'une valeur de 30 €.

Les demandes de proposition de colis seront transmises prochainement aux différents magasins retenus par le Conseil Municipal.

PERSONNEL TECHNIQUE : DEPART EN RETRAITE

Mr le Maire informe que Mr Anicet FOSSE sera en retraite à compter du 31 juillet prochain.

Dans le cadre de son remplacement, Mr Jean-Claude BAGUET suggère que l'on recrute un adjoint technique de 2^{ème} classe. Une annonce sera insérée dans le bulletin et sur le site internet. Ce recrutement serait à prévoir dans la mesure du possible à partir de septembre 2014.

Le conseil décide d'organiser une manifestation pour le départ de Mr FOSSE.

TICKETS PISCINE - PERIODE ESTIVALE 2014

Pour la période estivale de juillet et août 2014, le Conseil Municipal décide d'octroyer à chaque enfant de la commune, deux entrées gratuites par semaine pour la piscine de GRANDVILLIERS ou de FORMERIE.

Des tickets piscine ENFANT seront délivrés pour les enfants de 4 à 16 ans qui seront facturés à la Commune de SONGEONS par la Communauté de Communes de la Picardie Verte au prix de 1.00 € l'un.

Des tickets piscine ADOLESCENT seront délivrés pour les adolescents de 16 à 20 ans qui seront facturés à la Commune par la Communauté de Communes de la Picardie Verte au prix de 2.00 € l'un.

QUESTIONS DIVERSES

* Mr le Maire informe les délégués du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau du Beauvaisis (SIAEB) qu'une réunion est prévue le 20 juin 2014 à 10 heures à la salle des fêtes de Rothois. Les convocations doivent être transmises par courrier aux délégués.

* Mr le Maire informe que le Moto Club de Morvillers organise une balade moto le dimanche 22 juin 2014 avec un passage dans la commune.

* Mr le Maire informe que l'Association Temps de Vie organise la fête de l'Été et la fête de la musique le jeudi 19 juin 2014.

* Mr le Maire fait part du courrier de remerciements l'association Course des Roses.

* Mr le Maire informe de la situation concernant la location à Monsieur Gérard Bazard dans le local route de Dieppe. Le conseil municipal accorde un sursis jusqu'au 30 juin 2014 pour que la situation soit régularisée.

* Mr le Maire informe que la fête des écoles aura lieu le samedi 14 juin de 14 h 30 à 18 h 00 à l'école maternelle.

* Mr le Maire signale que l'EMION organise à la salle culturelle de SONGEONS, un spectacle de théâtre :

- à 18 h 00 pour les enfants « l'écranpathologie », et pour les adolescents « Des Emois »
- à 20 h 30 pour les adultes « Emois, hais-moi, aime-moi Et moi ? ».

* Mr le Maire fait part de l'invitation de l'association Culture et Patrimoine de Fontenay Torcy pour les Fontenaysiennes des 5 et 6 juillet prochain. Au programme le samedi 5 juillet à 20 h 30 : concert du trio Vonderscher dans l'église, à 22 h musique et cinéma projection nocturne en plein air, le dimanche 6 juillet dans l'église à 11 h : moments musicaux, voix et piano, à 14 h 30 conférence « musique et cinéma » par Raphael Treiner, 16 h concert de chant lyrique Kate Lepage et ses élèves.

* Mr MABILLOTTE informe que Mr Bruzeau souhaiterait prendre le box restant dans le local route de Dieppe.

Mr MABILLOTTE précise qu'il aurait un candidat potentiel pour un dépôt vente. Le conseil municipal émet des réserves sur ce type d'activités, les locaux étant prévus à l'origine pour du stockage.

Mr MABILLOTTE propose également la candidature d'un artisan peintre pour occuper le petit garage du bout (50 / 60 m²).

* Mr MABILLOTTE demande que les panneaux de signalisation au stop des écoles soient dégagés.

* Mr MABILLOTTE demande que les terrains à la mare de Séronville soient préparés pour la mise en place des vivaces.

* Mr MABILLOTTE fait part d'un problème de défense incendie au hameau de Séronville. La commune intervient auprès du Syndicat pour avoir une solution rapide.

* Mr MABILLOTTE informe que la fête de la musique aura lieu le 21 juin devant la Halle. Un camion type podium sera stationné du côté parking. Un arrêté a été pris en ce sens.

* Mr MABILLOTTE signale que les travaux de gravillonnage sont terminés. Il informe qu'il est en attente de devis pour les travaux hameau de Riffin et pour les réparations route de Riffin.

Par ailleurs, un devis de la Serv'Oise va être fourni pour l'aménagement des espaces verts du lotissement 3^{ème} tranche et pour la clôture des locaux techniques.

* Mr DUMARS fait un point sur les décisions prises pour la mise en place des rythmes scolaires à la prochaine rentrée de septembre 2014. Lors de la dernière réunion, les membres du SIVOS ont décidé de retenir le vendredi de 14 h à 17 h pour la mise en place des Temps d'activités Périscolaires (TAP). Un comité de pilotage a été créé avec deux élus (Béatrice Belliard et Thierry Van Honacker) un représentant des enseignants des écoles maternelles et élémentaires, un représentant des ATSEM, un représentant des parents d'élèves des écoles maternelles et élémentaires. Les activités seront mises en place avec l'aide de notre prestataire le centre social rural de SONGEONS.

* Mr BAGUET propose de mettre un panneau rétrécissement de chaussée rue Amand. Le Conseil Municipal décide de faire un essai sur 6 mois avec la mise en place d'un sens unique de la rue.

* Mr BAGUET remercie Monsieur Pascal FOUCAULT pour le déblaiement de l'herbe.

* Mr BAGUET interroge sur le rachat de l'immeuble 47, Place de la Halle. Monsieur DUMARS indique qu'il faut connaître le prix que l'EPFLO doit préciser compte tenu du prix et des frais d'achat, des coûts de portage, conformément à la convention. Un courrier a été adressé à cet effet à l'EPFLO.

* Mr BAGUET demande où en est le dossier de la station-service. Mr DUMARS informe que les négociations entre Mme GRECARD et Mr BRUZEAU ne semblent pas aboutir. Mr DUMARS indique qu'il est intervenu auprès de Mme GRECARD pour étudier la situation. Aucune alternative ne semble possible.

* Mr BAGUET fait le compte rendu de l'assemblée générale du Centre Social Rural qui a eu lieu le 3 juin dernier.

* Mr BAGUET signale que le Sporting Club Songeonais organise le feu de la St Jean le 28 juin 2014.

- * Mme HAMONIER demande le résultat de la commission de sécurité à l'école primaire. Mr DUMARS informe que le passage de la commission de sécurité dans les écoles n'était pas une obligation. Aucune remarque particulière n'a été émise lors du passage de la commission.
- * Mme HAMONIER demande une réunion de la commission : commerçants activités économiques.
- * Mme CHAUMEIL demande que l'élagage des arbres route de Dieppe soit réalisé. Des devis seront demandés à plusieurs entreprises (Julien Martin, entreprise Leuillier et entreprise Leguay).
- * Mme CHAUMEIL demande s'il est prévu de refaire l'engazonnement à l'école primaire.
- * Mr TAPISSIER informe que lors de la dernière commission communication, il a été décidé de mettre en place des animations pour donner un caractère plus solennel à la cérémonie du 11 novembre.
- * Mr TAPISSIER informe qu'une étude est en cours pour le projet de rénovation des cours de tennis et du terrain multi-sports.
- * Mr PICQUE signale que le repas de Séronville aura lieu le samedi 14 juin 2014.
- * Mr MABILLOTTE signale que pour la route de Dieppe et la rue d'Hémécourt ces repas sont prévus le dimanche 29 juin.
- * Mme DUPONT demande s'il est prévu de tondre le terrain du local route de Dieppe.
- * Mme POSTEL informe que les travaux de l'internat de la Maison Familiale et Rurale seront finis pour octobre 2014. Les effectifs pour la prochaine rentrée se maintiennent. Une nouvelle section est créée, le BTS produits agricoles.
- * Mme POSTEL demande qu'une réunion de la commission des chemins soit programmée.
- * Mr DELANDE demande si les carnets de bord des véhicules ont été mis en place. Mr DUMARS informe que les carnets ont été remis aux services techniques.
- * Mr DELANDE demande l'évolution des travaux de la rue des Champs. Mr DUMARS informe que l'intervention sur les espaces verts est prévue fin juin – début juillet et que les travaux d'éclairage public devraient être terminés par la Société FORCLUM avant la fin du mois de juin.
- * Mr DELANDE demande que l'on fasse attention à l'affichage sous la halle. Par ailleurs il signale que les poubelles du marché du dimanche restent sous la Halle.
- * Mme DESHAYES demande où en est le marquage du circuit dans la cour de maternelle. Mr DUMARS répond que cette question concerne le SIVOS mais que ce point sera revu.
- * Mme FOUCAULT fait un compte rendu de la commission communication notamment sur le site internet de la commune.
- * Mme FOUCAULT informe que demain mercredi, des membres du conseil se déplacent à REIMS pour l'achat des jouets de Noël.
- * Mme FOUCAULT informe d'un spectacle le 1^{er} juillet avec la CCPV à la ferme de Séronville.

La prochaine réunion est fixée au mardi 8 juillet 2014 – 20 heures

Fin de séance à 00 h 05.